

LES DOSSIERS DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIRAIL, TOULOUSE, FRANCE

DIRECTIVES DE PUBLICATION POUR LES ARTICLES DE LA RUBRIQUE VARIA

Les articles varia sont à adresser à Philippe Veyrunes : pveyrunes@wanadoo.fr

Les Dossiers des Sciences de l'Éducation est une revue thématique et généraliste. Chaque numéro s'efforce de rassembler autour d'un thème, des travaux significatifs dans les domaines de l'éducation et de la formation, offrant ainsi au lecteur un panorama des questions de recherche, des investigations auxquelles elles peuvent donner lieu et des résultats qui ont été atteints.

Chaque numéro comporte neuf articles au total, soit entre sept et cinq articles thématiques. La revue accorde une place non négligeable aux articles Varia, soit entre deux et quatre articles hors thématique par numéro. Un article sur une question d'actualité (qui peut éventuellement constituer l'amorce d'un dossier thématique ultérieur) peut éventuellement y figurer.

Sélection des articles

Tout article doit être **inédit** (il ne peut renvoyer à une publication antérieure, la reformulation ne constitue pas un nouvel article) et soumis **en exclusivité** à la revue. Les auteurs complèteront le formulaire d'acceptation de soumission d'un article (annexe ci-joint). Ils sont autorisés à reproduire un article publié dans la revue (de courts extraits) dans la mesure où la référence complète de sa publication est mentionnée.

Les auteurs devront signer l'autorisation de publication demandée par les Presses Universitaire du Mirail, qui précise les restrictions relatives à la mise en ligne ultérieure d'un article.

Les articles doivent être **anonymés** par le ou les auteur(s). Les indications relatives au contexte de la recherche ainsi que le recours aux auto-citations (qui doit être limité) ne doivent pas permettre d'identifier le ou les auteur(s). Pour les références ou mentions à l'auteur, on utilisera de préférence la 3ème personne.

Présentation des articles

Les articles varia comporteront de 25 000 à 30 000 signes espaces non compris

Pour les graphiques, tableaux et illustrations, comptez 200 caractères (espaces non compris) supplémentaires par centimètre de hauteur. La largeur étant limitée à 10,5 cm, et la hauteur à 18,5 cm.

Limiter les renvois aux notes autant que possible.

L'article doit être précédé :

- D'une liste de 5 mots-clés en français et en anglais
- D'un résumé en français et d'un résumé en anglais (600 caractères espaces non compris chacun). Le résumé en français d'un article écrit en anglais atteindra 1200 caractères espaces non compris.
- De l'adresse mail de l'auteur principal
- Des fonctions des différents auteurs
- De l'institution et du laboratoire d'appartenance des auteurs

L'article doit être accompagné :

- du formulaire d'acceptation de soumission
- de l'autorisation de publication des P.U.M..

Les tableaux doivent être insérés dans le document Word (ne pas insérer d'images représentant un tableau)

Les graphiques et images seront en noir & blanc (transmis dans un fichier à part, en format jpg ou gif).

Les différents niveaux de titre devront être indiqués par une numérotation, ex : 1 ; 1.1 ; 1.1.1

Pour améliorer la visibilité du texte, limiter autant que possible les mises en évidence, éviter d'utiliser le « souligné ».

Les guillemets français « » seront utilisés.

Limiter les renvois aux notes autant que possible.

Le titre de l'article doit être concis et explicite.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Supprimer toutes les notes bibliographiques en bas de page pour préférer la bibliographie en fin d'article. Dans l'article, référencer le renvoi par l'auteur, l'année, et si nécessaire la page comme ci-dessous :

- ... milieux didactiques (Brousseau, 1986) ou
- ... comme l'indique Brousseau (1986)

Texte à 2 auteurs : citez à chaque fois les deux noms, séparés par « et » dans le corps du texte. Entre parenthèse les noms sont séparés par « & ».

Texte de 3 à 5 auteurs :

La première fois, vous devez citer tous les auteurs

Ex : Dupont, Durand et Durant (2001) ont montré que ...

Ex : D'autres auteurs (Dupont, Durand & Durant, 2001) ...

Ensuite citez uniquement le nom du premier auteur suivie de « et al. »

Ex : Dupont et al. (2001) ont montré que ...

En cas de confusion possible entre 2 références, citez autant d'auteurs que nécessaires pour lever la confusion suivis d'une virgule « et al. ».

Texte de plus 6 auteurs :

Citez seulement le nom du premier auteur suivi de « et al. ». En cas de confusion possible entre 2 références, citez autant d'auteurs que nécessaire.

Si plusieurs références dans la même parenthèse :

Utilisez l'ordre de la liste bibliographique. Séparez les différents auteurs par un point virgule. Séparez les dates des différents travaux d'un même auteur par une virgule.

Ex : plusieurs études (Brown, 1992 ; Brown & Campione, 1990 ; Brown & Palincsar, 1982, 1989)

Si l'auteur est un groupe ou une institution :

Le nom du groupe est indiqué en entier la première fois, suivi du sigle entre crochets. Les fois suivantes, seul le sigle est indiqué.

Référence à une traduction :

L'année de publication du texte original est indiqué, suivi de « / » et de l'année de la traduction.

Ex. : (Dupont, 1999/2000)

Référence à plusieurs éditions d'une même publication :

Citer les deux années de publication séparées par « / ».

Les normes de l'APA sont utilisées. Si besoin, se référer à ce site :

<http://www.bib.umontreal.ca/ED/Disciplines/psychologie/references.htm>

Pour des références particulières, vous pouvez vous référer au manuel de publication de l'APA 5^{ème} édition.

Ouvrage :

Nom, INITIALE DU PRÉNOM. (année). *Titre*. Ville : éditeur.

Ex : Donnay, J. & Charlier, E. (2006). *Apprendre par l'analyse de pratiques, initiation au compagnonnage réflexif*. Namur : P.U.N.

Chapitre d'ouvrage (Book section) :

Nom, INITIALE DU PRÉNOM. (année). Titre article. In INITIALE DU PRÉNOM. Nom (Ed.), *Titre livre*. (pp. page de début-page de fin). Ville: éditeur.

Ex : De Cok, G. ; Wibault, B. & Paquay, L. (2006). Le processus de réflexion sur la pratique professionnelle : des modèles à construire. In J. Desjardin ; H. Hensler ; O. Dezutter & A. Beauchesne (Eds.), *Développer des compétences en enseignement*. Montréal: ACFAS.

Article de périodique :

Nom, INITIALE DU PRÉNOM. (année). Titre article. *Titre de la revue*, tomain ou volume, n°, page de début-page de fin.

Ex : Bressoux, P. (2001). Réflexions sur l'effet-maître et l'étude des pratiques enseignantes. *Les Dossiers des Sciences de l'Education*, n°5, 35-52.

Actes de colloque, séminaire, conférence publiés :

Nom, INITIALE DU PRÉNOM. (année). *Titre de la communication*. Actes du colloque « intitulé du colloque ». Ville : Éditeur.

Ex : Faingold, N. (1996). Analyse de situations de travail, réflexivité et formation des enseignants. Actes du séminaire « *Politiques, pratiques et acteurs de l'éducation* ». Paris : INRP.

* **Pour les documents consultables sur internet :** Ajouter à la suite de la citation : Document accessible à l'adresse <adresse internet>, consulté mois année.

* **Pour les documents publiés sur CD-Rom :** Mettre à la fin de la référence [CD-ROM]

Expertise des articles

La gestion de l'expertise est confiée au directeur et au secrétaire général de la revue. Les articles sont soumis à l'expertise en double aveugle.

Une première lecture de l'article est effectuée par le comité de rédaction qui vérifie la conformité de l'article aux directives de publication avant de lancer le processus d'expertise.

Certains membres du comité de lecture pourront être contactés en tant qu'experts.

Le secrétaire général contacte des experts, en leur demandant s'ils acceptent d'évaluer un article. Une grille d'expertise est fournie aux experts.

Avant de procéder à l'expertise le secrétaire général de la revue vérifie l'anonymat des articles reçus, et demande si besoin des modifications aux auteurs.

Les expertises sont ensuite transmises par le secrétaire général au directeur de la revue, qui les analyse, décide sur cette base (avec l'aide éventuelle du secrétaire général, de membres du comité de rédaction ou de collègues de l'UMR EFTS) de la suite à donner (acceptation, refus, acceptation sous réserve de modifications), puis transmet la décision au secrétaire général, lequel se charge d'en informer les auteurs.

En cas de demande de modifications de l'article, le secrétaire général de la revue demande à l'auteur d'explicitier les modifications apportées en réponse aux demandes des experts, sur une feuille séparée. Les modifications sont ensuite validées par les experts.

La rédaction se réserve le droit de demander des corrections aux auteurs.

Au moment de la phase éditoriale, des contacts seront établis avec les auteurs afin de proposer un appui et éventuellement harmoniser la fluidité du texte. Les opinions exprimées dans la revue n'engagent que leurs auteurs.

La liste des experts sollicités est publiée dans le second numéro de l'année suivante.

Contacts

- Jacques Fijalkow sur les aspects scientifiques : jfijalkow@univ-tlse2.fr
- Philippe Veyrunes sur la procédure de l'expertise : pveyrunes@wanadoo.fr
- Christelle Herraud sur les aspects techniques : christelle.herraud@univ-tlse2.fr

FORMULAIRE D'ACCEPTATION DE SOUMISSION D'UN ARTICLE

pour le numéro thématique coordonné par

Je m'engage sur l'honneur à soumettre en exclusivité aux Dossiers des Sciences de l'Éducation, un article inédit, qui n'a pas fait l'objet d'une publication antérieure (une reformulation ne constitue pas un nouvel article). J'ai également pris connaissance des directives de publication en vigueur.

Les auteurs sont autorisés à reproduire un article publié dans la revue (en tout ou partie) dans la mesure où la référence complète de sa publication dans la revue DSE est mentionnée.

PREMIER AUTEUR

* Nom et prénom : * Titre :

* Institution / Université :

* Laboratoire :

* Adresse de correspondance :

.....

* Adresse électronique :

J'accepte qu'elle figure sur la première page de mon article

* Indiquez la description de l'auteur qui figurera au début de l'article (ex : Nom Prénom, MCF, au laboratoire XXX, membre de l'équipe XXX à l'université XXX)

.....

DEUXIEME AUTEUR

* Nom et prénom : * Titre :

* Institution / Université :

* Laboratoire :

* Adresse de correspondance :

.....

* Indiquez la description de l'auteur qui figurera au début de l'article (ex : Nom Prénom, MCF, au laboratoire XXX, membre de l'équipe XXX à l'université XXX)

.....

TROISIEME AUTEUR

* Nom et prénom : * Titre :

* Institution / Université :

* Laboratoire :

* Adresse de correspondance :

.....

* Indiquez la description de l'auteur qui figurera au début de l'article (ex : Nom Prénom, MCF, au laboratoire XXX, membre de l'équipe XXX à l'université XXX)

.....

* **TITRE DE L'ARTICLE** :

.....

* Date :

Toute correspondance ultérieure se fera avec le premier auteur.

* **(informations obligatoires)**

Signature :

AUTORISATION DE PUBLICATION

Je, soussigné.e

Auteur.e de l'article

.....

.....

A paraître dans le n°

De la revue

éditée par les PUM,

autorise l'Editeur à publier mon article et à en diffuser, le cas échéant, la version publiée sur un portail de revues en ligne.

Dans le cas où je désirerais de mon côté mettre l'article en ligne sur un site institutionnel ou autre, je m'engage à le faire dans la version publiée par l'Éditeur, sous forme papier ou en ligne. Cette mise en ligne ne pourra être effectuée que dans un délai supérieur à trois ans après la sortie effective du numéro concerné. De plus, je m'engage à mentionner clairement la référence de la revue papier et à faire un lien vers le portail où mon article est diffusé.

Fait à, le

Signature de l'auteur.e